

Avis de constitution

SOCIETE « RAYANN INNOVATION CONSTRUCTION » en abrégé « RIC »

Siège Abidjan Cocody riviera Faya akouedo ATTIE,
lot 26, îlot 18, Lot 26, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RAYANN INNOVATION
CONSTRUCTION » en abrégé « RIC »

Objet : -Construction et gestion immobilière
-Transport
-Vente et location d'achat des véhicules
-Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody riviera Faya akouedo ATTIE,
lot 26, îlot 18, Lot 26, Ilot 18

Dirigeant(s) M YAO KOUASSI ARMAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03296 du 12/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20680/GTCA/RC/2024 du 12/04/2024

